



ÉLECTIONS AUX CONSEILS CENTRAUX

MODALITÉS DU VOTE ÉLECTRONIQUE

J-15

RÉCEPTION DE VOS CODES D'ACCÈS À LA PLATEFORME DE VOTE

Vous recevrez un mail sur votre adresse u-pec.fr
vous indiquant :

- Le lien vers la plateforme de vote
- Votre identifiant pour y accéder

À noter : votre mot de passe est votre matricule, qui figure
sous le code-barres au verso de votre carte professionnelle

Si vous avez perdu vos identifiants pour accéder
à votre courriel, vous pouvez les récupérer
en ligne sur sesame.u-pec.fr

21 JUIN 10H ▶ 22 JUIN 16H

SCRUTIN ÉLECTRONIQUE

1. Connectez-vous à la plateforme de vote en ligne
(cliquez sur le lien reçu par mail sur votre adresse u-pec.fr)
2. Renseignez votre identifiant et mot de passe personnels
3. Votez en ligne

Le mode d'emploi détaillé est accessible
sur le site elections.u-pec.fr

UNE QUESTION ?

Contactez la Direction des affaires juridiques et générales
elections@u-pec.fr
01 45 17 10 31